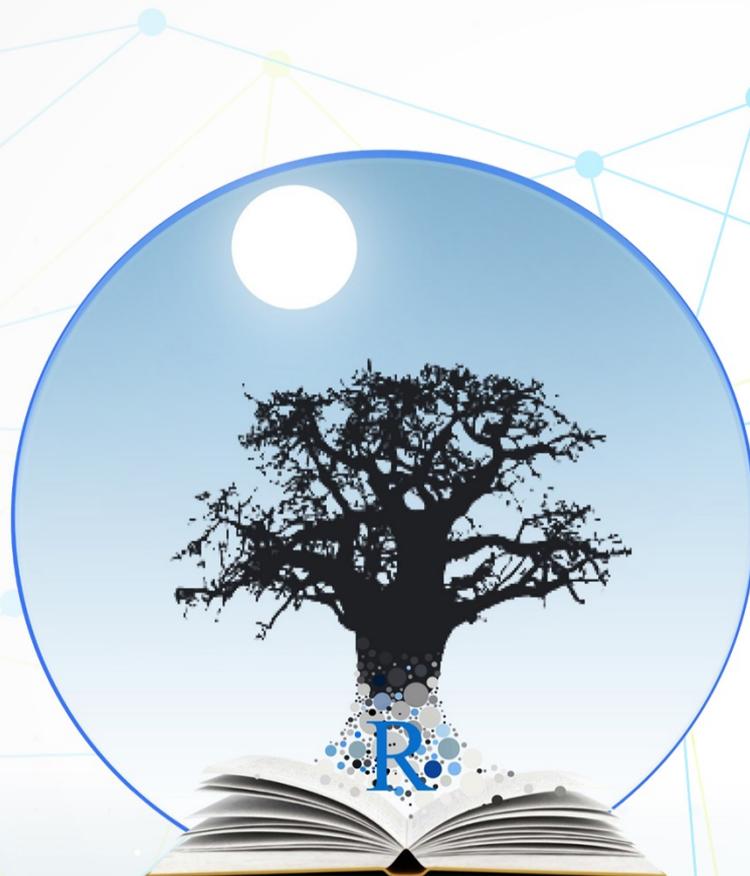


REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

DR EDOUARD NGAMOUNTSIKA, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L., UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR NANGA A. ANGÉLINE, MCU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAOVI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA MARIE LAURENCE

DR NIAMKEY AKA, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR COULIBALY DAOUA

DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 76 78 76 51 / 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jan_cloddeoulai@yahoo.fr

SITE INTERNET : <http://relacom.univ-ao.edu.ci>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 08 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Marges : Haut 3 cm ; Bas 3 cm ; Gauche 3.5 cm ; Droite 3.5 cm ; Réliure 0.5 cm. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

NB : Pour les besoins de l'instruction, une contribution financière est demandée.

SOMMAIRE

1. Dominique J. M. SOULAS DE RUSSEL (Université François Rabelais de Tours, France)
« Contribution à l'étude du caractère de Paul-Louis Courier » Rapport critique sur la thèse de Doctorat de M. Axthelm 010
2. S. Géraud Landry AHOUANJINOU ; Ornheilia F. B. S. ZOUNON ; Agnès Oladoun BADOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Drépanocytose et survie du couple : facteurs psychologiques, sociologiques, cognitifs et communicationnels de prise de décision d'une rupture ou d'une union. 025
3. Jean-Pierre ATOUGA (Université de Maroua, Cameroun)
Le personnage féminin en contexte de guerre : une lecture des correspondances tirées de trois romans du 20^{ème} siècle 040
4. Nadia BAYED (Université Hassan II, Maroc)
TICE et enseignement/apprentissage des langues : vers une approche en « do it yourself » 052
5. Grah Félix BECHI ; Kikoun Brice-Yves KOUAKOU ; Tonio Amani KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Les SIG dans l'évaluation de l'impact environnemental et social lié à l'exploitation de la carrière de granite de Kolongonouan s/p de Bouaké 064
6. Yapo Joseph BOGNY ; Kouassi Cyrille LOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les critères de la télélicité dans la typologie des verbes Bron 083
7. Stanislas Modibo CAMARA (Université Péléforo Gon-Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Dénonciation et figure de douceur dans le poème *Le Dormeur du Val* d'Arthur Rimbaud 094
8. Mahamadou Hassane CISSÉ (Université Nazi Boni, Burkina-Faso)
La tradition orale dans les cinémas africains 103
9. Perpétue DAH (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
L'héritage littéraire d'Ahmadou Kourouma 114
10. Ousmane DIAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Le statut de la composition : morphologie ou syntaxe 126
11. Oumar DIÈYE (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
De la renaissance italienne au nationalisme littéraire de la pléiade française 135

12. Jamal JABALI ; Hafid KHETTAB (Université Hassan Premier, Maroc)
L'enseignement du français sur objectifs spécifiques du lycée à la faculté des sciences et techniques de Settat, Maroc 148
13. Yssa Désiré KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Martydom in Ernest Gaines's *A lesson before dying* 159
14. Jean-Félix MAKOSSO ; Passi BIBENE ; Olivier Innocent TATY (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Journalisme 2.0 en République du Congo : entre doutes et certitudes 171
15. Hermine Rhousgou MENWA (Université de Ngaoundéré, Cameroun)
La formation des phrases interrogatives en Tupuri 181
16. Angeline NANGA-ADJAFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les réseaux sociaux et la communication pour la santé en milieu jeunes 192
17. Dame NDAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Nombre et numérotation en Wolof 203
18. Diby Cyrille N'DRI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Machiavel un conséquentialiste ? 214
19. Mohamed Tidiane OUATTARA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Usage des TIC et profil des apprenants dans le secondaire général en Côte d'Ivoire 225
20. Wael SALAH HUSSEIN ALY (Université Trent, Ontario-Canada)
Enseigner/apprendre l'oral du FLE dans le contexte universitaire en Egypte 239
21. Hetenin Cavalo SILUÉ ; Konan KOUASSI ; N'Goh Koffi Michael YOMAN ; Arsène DJAKO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Systèmes pastoraux et conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso 255
22. Kalidou SY (Université Gaston Berger, St Louis-Sénégal)
Repenser le paradoxe de la diversité. Vers une approche sémiotique 272
23. Alexis TOBANGUI (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Jeunesse scolaire et téléphonie mobile au Congo-Brazzaville 290
24. Aboi François YANGRA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Analyse de la structure interne des constructions à "verbes légers" en Baoulé 304

LES CRITÈRES DE LA TÉLICITÉ DANS LA TYPOLOGIE DES VERBES BRON

Yapo Joseph BOGNY

Département des Sciences du Langage
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody
(Côte d'Ivoire)
joseph.bogny@ltml.ci

Kouassi Cyrille LOUA

Département des Sciences du Langage
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody
(Côte d'Ivoire)
cyrillelk@gmail.com

Résumé :

Cette étude se propose de réexaminer la classification des verbes bron. Pour ce faire, elle part du constat que les critères formels ne suffisent pas à les typifier ; en témoigne la proposition de Timyan (1981) qui ne permet pas de rendre compte des verbes polysémiques et synonymiques. Alors, l'hypothèse que des critères sémantiques s'imposent dans l'exercice typologique de ces verbes, nous a conduit à les revisiter selon les traits de la télécité et du dynamisme. De prime abord, on en déduit quatre (4) classes, à savoir, [+Télique], [-Télique], [+Dynamique] et [-Dynamique]. Toutefois, ces traits sont combinables, pour donner lieu à trois (3) classes que sont : la classe des verbes [+Télique, +Dyn.], celle des verbes [+Télique -Dyn.] et celle des [-Télique, -Dyn.]. De plus, c'est cette combinaison qui donne à un verbe même verbe, d'être polysémique ou à deux verbes distincts, d'être synonymiques. En d'autres termes, en bron, les relations combinatoires entre les traits de télécité et de dynamisme justifient l'ambivalence d'un verbe ou le rapprochement sémantique entre deux verbes.

Mots clés : Dynamisme, Télécité, Typologie.

Abstract :

This study proposes to examine the classification of bron's verbs. To do this, it starts from the observation that the formal criteria are not enough to typify them; pending Timyan's (1981) proposal that fails to account for polysemic and synonymic verbs. Then, the hypothesis that the semantic criteria are imposed in a typological exercise of these verbs, lead us to visit them through the features of telicity and dynamism. At first, we have 4 classes, namely, [+ Telique], [-Télique], [+ Dynamique] and [-Dynamique]. But their combination leads to 3 classes that are: the class of [+ Telique, + Dyn.] verbs, That of [+ Télique -Dyn.] verbs And that of [-Télique, - Dyn.] verbs. Moreover, this combination gives to a same verb, to be polysemic or two verbs, to be synonymous. In other words, in bron, the relations combining telicity and dynamism features, prove the ambivalence of a verb or the semantic rapprochement between two verbs.

Keywords: Dynamism, Telicity, Typology.

Introduction

Le verbe est une catégorie lexicale à l'exemple du nom, de l'adjectif, de la postposition, etc. A l'intérieur de la catégorie verbale, un autre besoin de spécification donne lieu à des sous-classifications. On en vient alors à une typologie selon des critères propres aux langues. En bron, langue kwa parlée en Côte d'Ivoire et au Ghana, J. Timyan (1982) s'y est prêté succinctement, mais suffisamment pour qu'on en retienne trois classes. Elle nomme « classe 1 » les monosyllabes. La « classe 2 » réunit les verbes dissyllabiques à voyelles distinctes et la « classe 3 », les dissyllabes à voyelles identiques. Une telle catégorisation est purement formelle. Or, dans la perspective du Programme Minimaliste, la dérivation syntaxique part du lexique, mais passe par l'énumération et la sélection (N. Chomsky 1995). Ces dernières ne sauraient se faire sur la base de simples critères formels, car la sémantique doit être de mise pour traiter par exemple des verbes polysémiques. Alors, quels critères sémantiques seraient les plus pertinents pour évaluer les verbes polysémiques et synonymiques en bron ? Tel est le problème que traite cette analyse consacrée au bron de Côte d'Ivoire (Western brong ou bron occidental), dont les huit tribus (Ahinvié, Pinango, Atchidom, Foumansa, Akouamoun, Mêrêzon, Téfou et Angobia) ne manifestent aucune différence dialectale remarquable. Seule la tribu Mêrêzon se démarque par son respect scrupuleux des structures CV₁rV₂. Dans les autres, V₁ est élidée dans ce contexte. Nous arguons, d'entrée, que le type de procès décrit par le verbe bron est un critère sémantique des plus importants. Pour mener à bien la vérification de cette hypothèse, l'étude détermine, dans un premier temps, les deux types de procès que les verbes décrivent. En second lieu, elle s'évertue à décrire la télicité dans ces verbes. La soumission des verbes polysémiques et synonymiques à ce critère marque la dernière étape de cet examen descriptif.

1. Les deux types de procès décrits par les verbes bron occidental

Le verbe est par essence une unité prédicative. Bien sûr, cela fait référence au verbe lexical, celui qui, selon G. Puskás (2013 : 307), « *a un contenu sémantique particulier (à savoir dénote un événement ou un état)* ». En employant les notions d' « événement » et d' « état », l'auteure rend plus aisée la tâche de l'identification des principaux types de procès, à savoir que certains verbes décrivent un procès dynamique, et d'autres, un procès statique. Cette section revisite les verbes bron de Côte d'Ivoire, selon ces traits.

1.1. Le verbe dynamique

Le verbe dynamique est le verbe dit d'action ou de mouvement. Il décrit un événement qui bouge sur la ligne du temps, allant d'un point à un autre. Il indique aussi que l'agent (sujet sémantique) exécute une tâche, une action, qu'il est en mouvement.

Les trois archétypes formels proposés par J. Timyan (1982) dans sa classification, possèdent ce trait [+Dynamique]. Ce sont :

- (1) a. kó
« aller »
- b. wùrà
« entrer »
- c. kàsà
« parler »

Dans les trois cas, la description faite s'évalue en termes de mouvement. De même, les verbes en (2) sont dynamiques :

- (2) a. jó
« faire »
- b.

g

r

ó

« jouer, s'amuser »

c

.

f

r

í

«

s

o

r

t

i

r

»

d

.

w

à

rì

« (se) marier »

En (1) comme en (2), les verbes peuvent prendre tous les Aspects et Modes de la langue. C'est une des caractéristiques des verbes dynamiques et les exemples en (3) l'illustrent bien.

- (3)
- | | | |
|----|--------------------------------------------------------------|--------------|
| a. | kósúá ó grò dá mū | [Progressif] |
| | Kossua Prog ⁵³ jouer maison dans | |
| | « Kossua joue dans la maison » | |
| b. | kwàsí á frì òmmàńí bé fié | [Résultatif] |
| | Kouassi Rés sortir Pl.garçon 3Pl.Gén cour | |
| | « Kouassi est sorti de la cour des hommes » | |
| c. | bàńíní ńgàsà òmmrè nù | [Habituel] |
| | garçon Nég.parler Pl.moment deux | |
| | « Un homme ne parle pas deux fois » | |
| d. | kwàsí bé wàrí àfíá | [Futur] |
| | Kouassi Fut marier Affia | |
| | « Kouassi mariera Affia » | |
| e. | wó bé kó ńì òmfrá kínóm bă jò bájúmá | [Aor-Rés] |
| | 2Sg Fut aller Aor Pl.enfant Def.Pl 3Pl.Rés faire Gén.travail | |
| | « Les enfants auront fait leur travail quand tu iras » | |

1. 2. Le verbe statique

K. C. Loua (2018 : 289) définit le verbe statique comme décrivant « un procès qui s'étend sans interruption, qui ne subit pas la notion du temps, qui est continu et

⁵³ Aor = Aoriste, Dur = Duratif, Dyn = Dynamique, Gen = Génitif, Hab = Habituel, Pl = Pluriel, Prog = Progressif, Rés = Résultatif, Sg = Singulier.

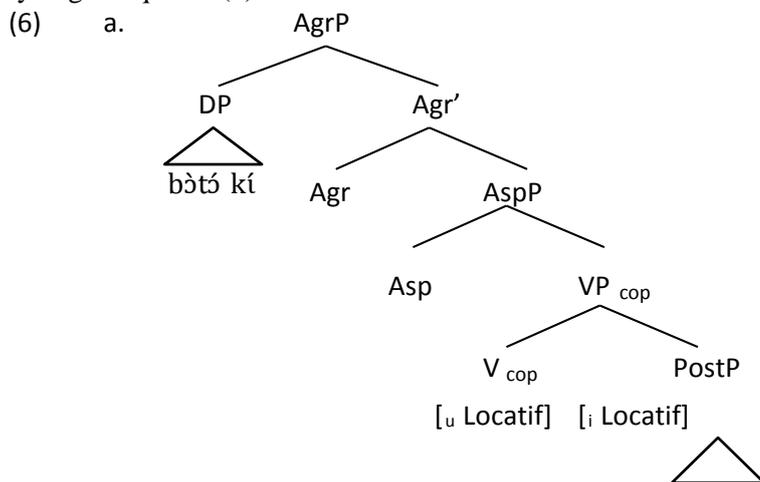
figé par la même occasion ». Ceci dit, l'on peut affirmer que le verbe statique se distingue par sa capacité à décrire un état. C'est le cas de [dì] en (4).

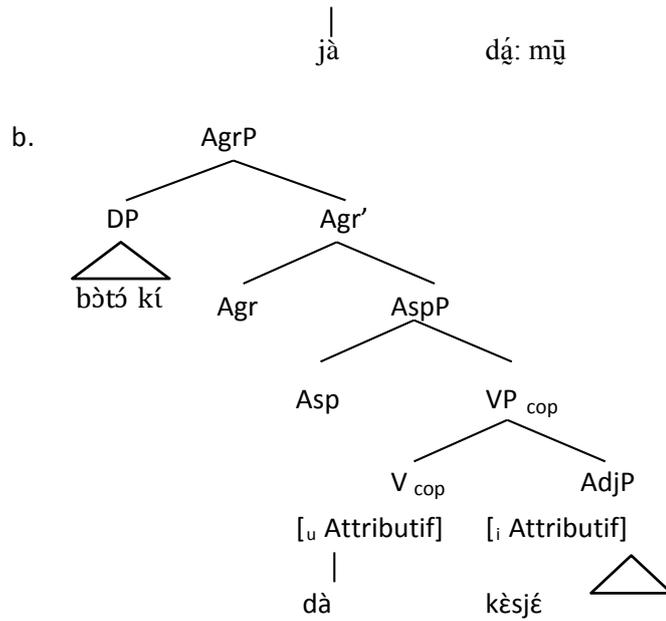
- (4) a. áamá **dì** kò:kò: ñvúó
 Ama avoir cacao champ
 « Ama a un champ de cacao »

Ce verbe traduit le statif ou le duratif. C'est une réalité sans fin, ou dont la fin est incertaine. Ce trait [-Dynamique] caractérise particulièrement les copules bron. T. Kossonou (2015 : 276) en distingue trois (3) que sont : « **jà**, **j́j́et dà** ». Mais elles n'ont pas toutes le même trait de dynamisme. **jà** et **dà** sont essentiellement statiques ([-Dyn]), tandis que **j́j́** est [+Dyn]. La sous-section en (3.2) traite, plus en détails, de la nuance entre **dà** et **j́j́**. Pour ce qui est de **jà** et **dà**, les exemples en (5) mettent en évidence leur contexte d'emploi.

- (3) a. b̀t̀t̀ ḱí **jà** d́á: m̀ỳ
 Sac Déf copule maison dans
 « Le sac est dans la maison (chambre) »
- b. b̀t̀t̀ ḱí **dà** k̀s̀j̀j̀é
 sac
 Déf
 cop
 ule
 gros
 « Le
 sac
 est
 gros
 »

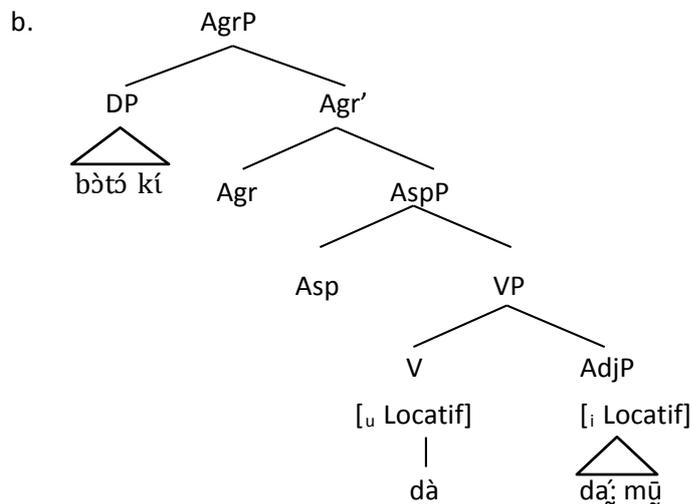
Ces exemples montrent que le choix de l'une ou l'autre des deux copules dépend du trait sémantique du complément. En d'autres termes, elles ne sélectionnent pas le même type de complément. En effet, **jà**, en (5a), sélectionne un PostP ([d́á: m̀ỳ]) alors qu'en, (5b), **dà** accepte un complément de catégorie adjectivale, un Adj P. Il va sans dire que les deux copules portent des traits distincts qui conditionnent ces restrictions. Ainsi, **jà** apporte le trait ininterprétable [_u Locatif] et **dà**, le trait ininterprétable [_u Attributif]. Vu cette distribution, les représentations des phrases en (5) donnent la structure syntagmatique en (6).





Lorsque **dà** est capable de sélectionner un PostP, alors il n'a pas la valence de copule, mais celle de verbe que l'on peut gloser « *dormir* » et qui a aussi le trait [u Locatif]. On aura dans ce cas (7) :

- (7) a. bòtó kí dà dà: mū
 Sac Déf dormir maison dans
 « *Le sac dort dans la maison (chambre)* »



Il convient aussi de préciser, comme l'affirme G. Puskás (2013 :103), que « *la copule n'assigne pas de rôle thématique. L'argument qui apparaît dans la position de sujet est en fait l'argument du prédicat sélectionné par la copule* ». Il en vaut que le DP [**bòtó kí**] est l'argument des prédicats **dà**(nominal) et **kèsjé** (adjectival) respectivement en (5a) et (5b).

2. Le traitement de la télicité des verbes dans le bron occidental

On attribue à H. Garey (1957) la paternité de la notion de « télicité »⁵⁴. Elle se réfère au « Téos », c'est-à-dire le but, le seuil. Par conséquent, la détermination de la télicité d'un verbe dépend de sa valence, qui requiert ou non le franchissement d'une borne, pour la réalisation de son procès. D'où le test de Garey : « *Si on Verbaît, mais on a été interrompu tout en Verbant, est-ce qu'on a Verbé ?* » (H. Garey 1957 : 105). A partir de ce test, on dira que les procès des verbes dits [+Télique], ne sont pas considérés comme réalisés si l'exécution a été interrompue. La raison est que cette réalisation est indubitablement liée à son Téos. Mais les verbes [-Télique] ont un traitement différent, voire opposé. Dès que le procès qu'ils décrivent est amorcé, il est admis comme accompli. Donc nul n'est besoin d'atteindre un seuil d'accomplissement, puisqu'ils n'ont pas de Téos. Cette section présente ces traits dans quelques verbes du bron de Côte d'Ivoire.

2.1. Les verbes [+Télique]

Le trait [+Télique] est spécifique aux verbes [+Dyn], seuls capables de disposer d'une borne d'accomplissement. Un grand nombre de verbes bron, [+Dyn], est aussi [+Télique]. On peut citer entre autres : **wùrà** (« entrer »), **brà**[~ **bà**] (« venir »), **frí** (« sortir »), **kó** (« aller »), **ɥè** (« finir »), **síní** (« passer »). Soumis au test de Garey, on en retient que les procès décrits ici ne sont pas tenus pour accomplis ou réalisés si le processus est interrompu.

En bron, l'Habituel et le Duratif se construisent de la même manière, c'est-à-dire sans morphème segmental, mais avec le ton Haut qui se choisit le pronom sujet ou la voyelle finale du NP sujet comme support. En témoigne l'exemple en (8).

- (8) ó kò òvúó m̄
 3Sg
aller.Hab champ
dans « Il
va au champ ».

Pour marquer la nuance aspectuelle, cette étude propose les tests de **dé** et **tàá**. Ce sont des adverbes qui expriment respectivement le Duratif et l'Habituel. Toutefois, avec les verbes [+Télique], les deux tests ont tendance à se solder par l'expression de l'Habituel. Cette tendance est illustrée en (9).

- (9) a. ò tàá wùrà òmmjá bé fié
 3Sg Adv.Hab entrer Pl.femme 3Pl. Gén cour
 « Il entre souvent dans la cour des femmes »
 b. ò dé wùrà òmmjá bé fié
 3Sg Adv.Dur entrer Pl.femme 3Pl. Gén cour
 (i) « Il entre encore dans la cour des femmes »
 (ii) « Il a toujours (il a gardé) l'habitude d'entrer dans la cour des femmes »

Comme ces exemples donnent de le constater, le sens (i) de (9b) indique que l'agent du verbe est en cours d'exécution du procès, c'est-à-dire qu'il n'en a pas encore atteint le Téos. Cette forme d'expression est similaire au Progressif. En revanche, le sens (ii) manifeste un Téos atteint plusieurs fois, de façon répétitive, courante, habituelle. Pourtant, c'est ce même type de description de procès qu'on rencontre en (9a) avec le test de **tàá**. On en déduit que l'adverbe **dé** peut permettre d'exprimer l'Habituel lorsqu'il cooccure avec un verbe [+Télique]. Cela est possible selon que l'on choisisse d'axer

⁵⁴ On peut lire à cet effet, Garey (1957), Calas et Rossi-Gensane (2001), Kozareva-Levie (2011).

l'interprétation sur le Télós atteint ou non. Aussi, cette possibilité est offerte par le trait sémantique du verbe.

2.2. Les verbes [-Télique]

Le champ de ces verbes est plus large, car le trait [-Télique] est porté tant par des verbes [+Dyn] que par ceux de la classe [-Dyn].

(10)

- Verbes [+Dyn ; -Télique] :

a. **kàsà**

« parler »

b. **gró**

« jouer, s'amuser »

c. **hé**

« regarder »

- Verbes [-Dyn ; -Télique] :

d. **dì**

« avoir »

e. **jà/dà**

« être »

Leur caractéristique commune est qu'ils n'ont pas de Télós, donc ils décrivent un procès acquis et conçu comme accompli, dès le début du processus ou de l'état. Avec ce trait, les tests de **dé** et **tàá** donnent des résultats distincts et précis. En effet, ici, **dé** permet de décrire une phrase dont le prédicat verbal exprime le Duratif et avec **tàá**, on obtient nécessairement l'Habituel. Mais cela n'est valable que pour le type [+Dyn ; -Télique] :

(11) a. àfíá dé hè kwàkúó kí Dur

AffiaAdv.DurregardlessingDéf

« Affia regarde encore le singe »

b. àfíá tàá hè kwàkúó kí Hab

AffiaAdv.HabregardlessingDéf

« Affia regarde souvent le singe »

Les tests de la classe [-Dyn ; -Télique] seront faits dans la section suivante.

3. Les verbes polysémiques et synonymiques en bron occidental

Les analyses effectuées jusqu'ici ont pu montrer que les traits de *dynamisme* et de *télicité* sont déterminants dans la typologie des verbes de la langue d'étude. Par ailleurs, toutes les illustrations ont manifesté des verbes monosémiques. La présente section permet de vérifier que ce mode de classification n'est pas pris à défaut par les polysèmes et les synonymes verbaux.

3.1. La polysémie verbale en bron occidental

Entendons par polysémie, la capacité pour certains verbes lexicaux de décrire deux types de procès distincts. Généralement en bron occidental, cette propriété est

détenue par les monosyllabes. Dans le cadre de cette étude, le tableau ci-après en retient six.

(12)

Verbe	Sens 1		Sens 2	
	Traits	Glose	Traits	Glose
tó	[+Dyn ; +Télique]	<i>tomber</i>	[+Dyn ; +Télique]	<i>acheter</i>
tí	[+Dyn ; -Télique]	<i>Entendre</i>	[+Dyn ; -Télique]	<i>couper / déchirer</i>
pé	[-Dyn ; -Télique]	<i>vouloir / désirer</i>	[+Dyn ; -Télique]	<i>chercher</i>
dó	[+Dyn ; -Télique]	<i>nettoyer / désherber</i>	[-Dyn ; -Télique]	<i>aimer / apprécier</i>
hé	[+Dyn ; -Télique]	<i>regarder</i>	[+Dyn ; +Télique]	<i>Porter (habit)</i>
ǰé	[+Dyn ; +Télique]	<i>arracher</i>	[+Dyn ; -Télique]	<i>résonner</i>

Certains de ces verbes sont essentiellement [+Dyn] comme *tó*, *ǰé*, *tí* et *hé*. D'autres, en fonction de l'interprétation qu'on en fait, sont [+/- Dyn]. C'est le cas de *pé* et *dó*. Les exemples en (13) donnent un aperçu de leur environnement d'occurrence, selon le sens recherché.

- (13) a. àǰóá á tì àmànjé bí
Adjoua Rés entendre nouvelle Indéf
« *Adjoua a appris une certaine nouvelle.* »
- b. àǰóá á tì ñdòmá bí
Adjoua Rés entendre pagne Indéf
« *Adjoua a déchiré un pagne quelconque.* »
- c. jàò bé **dó** ní ñvúó
Yao Fut nettoyer 3Sg Gén champ
« *Yao désherbera son champ.* »
- d. jàò bé **dó** ò jíré
Yao Fut nettoyer 3Sg Gén épouse
« *Yao aimera son épouse.* »

Ces énoncés attestent que les valences de ces verbes sont plus larges et complexes, sans toutefois donner lieu à des ambiguïtés lexicales. A l'exemple des copules *jà* et *da* (voir section 1.2), l'interprétation dépend d'un trait caractéristique du complément sélectionné. De (13a) à (13b), on passe d'un DP d'ordre "informatif" ([*àmànjé*]) à un autre qui a la propriété d'être "déchirable" ([*ñdòmá*]). Le verbe revêt et vérifie ces traits. Cela spécifie aussitôt sa valence. Il en est de même en (13c) où *ñvúó* a un trait [-Humain] et en (13d) qui contient un GP, [ò jíré], de trait [+humain]. Il en ressort que, pour ces verbes, l'ambivalence est suscitée par les traits des compléments qu'ils sont en mesure de sélectionner. En réalité, ces verbes sont soit [+/- Télique], soit [+/- Dyn]. La prévalence de la valeur négative ou

fonction quand **jà** doit apparaître dans un environnement aspectuel autre que l'Habituel ou le Statif (et les Aoristes Habituel et Futur). Or, **bà** le même trait dynamique que **jò**, c'est-à-dire [+Dyn]. Dans leur emploi copulatif, leur sens se rapproche plus de « sembler », « paraître », « avoir l'air ». A cet effet, on peut reprendre (5a) en (17).

- (17) **bòtò kí bé bá dâ: m̄**
 sac DéfFut.copulemaisondans
 « *Le sac semble être dans la maison (chambre)* »

Par ailleurs, il n'est pas incongru de poser que le bron conçoit les emplois copulatifs de **jò** et **bà** comme exprimant un processus. De fait, l'on peut affirmer que le trait [-Dyn] de **dà** et **jàles** limite surtout à l'Aspect Statif. Ils décrivent alors un état stable, tandis qu'aux autres

Aspects, l'état semble relever d'un processus achevé, en cours ou à venir. Il faut donc une copule qui ait le trait [+Dyn] pour l'exprimer. Ce que, lexicalement, la langue ne possède pas. Elle a alors recours à des analogues. D'ailleurs, cet aménagement semble s'appliquer à tous les verbes [-Dyn]. C'est pourquoi on rencontre au Statif, **n̄m** [-Dyn] (« *savoir / connaître* ») et **d̄i**[-Dyn] (« *avoir* »), tandis qu'aux autres Aspects, on a respectivement **h̄ú** [+Dyn] (« *voir / savoir* ») et **ñá**[+Dyn] (« *obtenir / avoir* »). Les illustrations en (18) l'attestent bien.

- (18) a. **kwàsí d̄i dâ:**
 Kouassiavoirmaison
 « *Kouassi a une maison* »
- b. **kwàsí bé ñá dâ:**
 KouassiFutavoirmaison
 « *Kouassi aura une maison* »
- c. **ñfirá n̄m ñàmí**
 N'ChiraconnaîtreDieu
 « *N'Chira connaît Dieu* »
- d. **ñfirá h̄ú ñàmí**
 N'Chiraconnaître.AccDieu
 « *N'Chira connut Dieu* »

Conclusion

Cette analyse a montré que la typologie des verbes du bron occidental ne saurait se faire sur la base de critères formels. Les traits sémantiques [+/- Télique] et [+/- Dyn] les marquent de façon particulière. D'une part, c'est ce qui donne à un même verbe de pouvoir sélectionner deux catégories différentes de compléments ; d'où leur apparente polysémie. D'autre part, relativement à ces traits, la langue peut procéder, par analogie, à la substitution d'un verbe par un autre, dans un environnement incompatible au premier.

Références Bibliographiques

Chomsky, Noam, (1995). *The Minimalist Program*, MIT Press, Cambridge

Garey, Howard, (1957). « Verbal Aspect in French », in *Language*, Vol. 33, N° 2, pp. 91-110.

Kossonou, Théodore (2015). *Description systématique d'un parler kwa : abron mêtèzon, Etude morpho-phonologique et syntaxique de l'abron de Côte d'Ivoire*, Editions universitaires européennes, 524p.

Loua, K. Cyrille (2018). *Les proverbes du bron : aspects morphosyntaxiques et sémantiques*, Thèse, UFHB, Abidjan, 363p.

Puskàs, Genoveva (2013). *Initiation au Programme Minimaliste : éléments de syntaxe comparative*, Peter Lang, Collection Sciences pour la Communication, Vol. 103, Berne, 317p.

Timyan, Judith (1982). « L'abron » in Hérault (éd.) *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome 1, ILA-ACCT, Université d'Abidjan, pp 83-128.